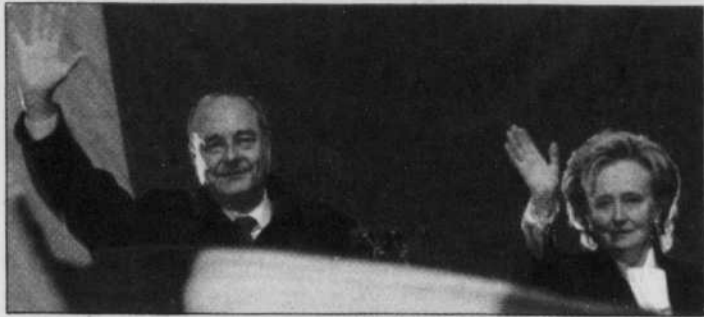




# LE DEVOIR



Jacques et Bernadette Chirac après la victoire.

## Présidentielle française

## Chirac est élu par défaut

*Avec 82 % des suffrages,  
Chirac bat facilement Le Pen.  
Mais la France se donne  
un président sans mandat.*

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU  
DEVOIR

Paris — Jacques Chirac a été facilement réélu hier pour un deuxième mandat à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle française. Vainqueur par défaut d'un deuxième tour joué d'avance, puisqu'il opposait le président sortant au leader d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac a décroché la plus grosse majorité jamais obtenue par un président de la V<sup>e</sup> République élu au suffrage universel.

Jean-Marie  
Le Pen

Tel que prévu par les sondages, 82 % des électeurs ont choisi

VOIR PAGE A 8: CHIRAC

Lire aussi en pages A 5 et A 6:

■ Soulagement de Washington à Québec

■ L'éditorial de Serge Truffaut: La République et l'honneur

## Boucher: la prison à vie

*Le jury a reconnu le chef des Nomads coupable  
du meurtre prémédité de deux gardiens de prison*

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le jury a cru à l'existence d'un syndicat du crime engagé dans une guerre sans merci pour le monopole de la drogue en condamnant pour double meurtre le leader des Nomads, Maurice Boucher, hier, après dix jours de délibérations. Le verdict de culpabilité représente un fleuron pour la Couronne, qui a su combler les failles du premier procès en rajoutant des preuves indépendantes pour confirmer les dires du délateur Stéphane Gagné.

Boucher a esquissé l'ombre d'un sourire de dépit lorsque le juré numéro sept, un entrepreneur en construction, a fait connaître le verdict unanime: coupable du meurtre au premier degré de Diane Lavigne et de Pierre Rondeau, et coupable de tentative de meurtre sur Robert Corriveau. Un silence glacial a balayé la salle du tribunal; seule Danielle Lavigne, la sœur de la première gardienne de prison abattue sur ordre de Boucher, pleurait dans la discrétion.

Pourchassé par les médias, l'avocat Laroche est resté fidèle à ses habitudes en ne formulant aucun commentaire. Les possibilités d'appel sont minces, même si la Couronne s'y prépare. M<sup>r</sup> Laroche ne peut pas attaquer sur le fond la décision unanime rendue par les huit hommes et quatre femmes. Le droit canadien confère en effet à un verdict rendu par le tribunal du peuple une valeur quasi sacrée, si bien que le criminaliste devra répéter un erreur majeure commise par le juge Pierre Béliveau durant le procès pour espérer que la Cour d'appel prête l'oreille à ses doléances. Si le juge a péché, c'est certes en faveur de la défense.

VOIR PAGE A 8: BOUCHER



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

France Charbonneau, procureure de la Couronne, affichait un large sourire après le verdict.

## Fusion de trois organismes de protection du français

*Québec crée l'Office  
québécois de la langue  
française et conserve  
le Conseil de la langue  
française*

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec la fusion de l'Office de la langue française, de la Commission de protection de la langue française et de la Commission de toponymie. Mais le quatrième de ces organismes créés en 1977 avec la loi 101, le Conseil de la langue française, continuera de voler de ses propres ailes.

C'est ce qu'a appris *Le Devoir* de sources sûres. Le projet de loi, qui donne suite à certaines recommandations du rapport Larose, doit être déposé demain par la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Diane Lemieux. Jusqu'à la dernière étape, il fait l'objet de vives discussions au conseil des ministres qui a toutefois donné son aval mercredi dernier.

Cette recommandation, contenue dans le rapport Larose, de fusionner les quatre organismes issus de la loi 101 n'a pas manqué de soulever la controverse.

VOIR PAGE A 8: FUSION

## INDEX

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| Actualités..... A2 | Idées..... A7      |
| Avis publics... A4 | Monde..... A5      |
| Convergence... B7  | Mots croisés... B4 |
| Culture..... B8    | Météo..... B4      |
| Économie..... B1   | Religions..... B6  |
| Éditorial..... A6  | Sports..... B4     |
| Fonds..... B2      | Télévision..... B6 |

## L'ENTREVUE

## Le côté sombre des nouvelles technologies

*Internet constitue un nouvel espace d'action  
pour les mouvements terroristes,  
estime l'universitaire israélienne Limore Yagil*

BENOÎT MUNGER  
LE DEVOIR

Née de l'évolution rapide des technologies numériques, portée par l'engouement médiatique, la «révolution de l'information» nous apporte son lot d'utopies, de promesses d'un avenir éclatant, souriant béatement les yeux fixés sur l'écran d'un moniteur. A telle enseigne que le côté sombre des nouvelles technologies, leur vulnérabilité, les dangers qu'elles font courir à nos sociétés si elles sont utilisées à mauvais escient, sont presque occultés. Et de cela, croit Limore Yagil, universitaire israélienne spécialiste de la question, il faut s'inquiéter.

Professeuse à l'Université de Haïfa, Limore Yagil, historienne de formation, s'est particulièrement intéressée à la face culturelle de l'histoire, celle de l'extrême droite, du négationnisme de la France de Vichy et, plus récemment, du terrorisme à l'heure d'Internet. Elle était récemment de passage au Québec pour lancer son dernier essai intitulé justement *Terroristes et Internet — La Cyberguerre*.

Pour le D<sup>r</sup> Yagil, il ne fait pas de doute qu'Internet constitue pour les mouvements terroristes un nouvel espace d'action, un espace où la propagande et la désinformation sont en terre fertile, mais aussi où il est possible d'utiliser contre «ses ennemis» les armes nouvelles de l'informatique. Aux menaces sérieuses que constitue l'utilisation d'armes atomiques ou bio-

logiques, s'ajoutent aujourd'hui celles de la cyberpropagande et du piratage informatique.

«Il est certain qu'Internet facilite énormément tout ce que les terroristes veulent développer, explique Mme Yagil, qui est originaire de Haïfa. Il n'y a pas de censure ou, à tout le moins, il est très difficile d'en faire; chacun peut en quelque sorte devenir terroriste. Avant, il y avait des groupes qu'on connaissait plus ou moins et qu'on pouvait plus ou moins contrôler. On pouvait s'attendre à des attaques en des lieux plus ou moins précis. Aujourd'hui, l'attaque peut venir de n'importe quelle partie du monde.»

La formidable capacité des nouvelles technologies de manipuler l'information, de la faire circuler, de mettre des gens en réseau, comporte de grands avantages et de belles promesses, mais aussi de sérieux écueils. A preuve, le nombre de sites haineux sur Internet, qui, de presque rien en 1995, est passé à 600 en 1997, à 1429 en 1999, pour dépasser 4000 aujourd'hui. «Ces groupes ont profité de la brèche Internet pour étendre leur influence», souligne la spécialiste, notant que le terrorisme religieux est à la hausse depuis 1980. «Nous avons aujourd'hui affaire à des organisations non structurées, obscures, absolument vouées à leur cause. La situation est plus complexe, plus extrême, plus variée, plus diffuse.»

L'arme de la propagande et de la désinformation est utilisée sous tous les climats idéologiques, en quelque sorte. Par les groupes d'extrême droite,

VOIR PAGE A 8: YAGIL

## IDÉES

## L'utopie numérique

*Le Devoir* conclut ce matin en page Idées la publication de sa série sur l'impact des changements découlant du développement de l'industrie du numérique.

Préparée en collaboration avec la chaire Daniel Langlois sur le numérique et les beaux-arts de l'Université Concordia et son titulaire, Hervé Fischer, la série donne aujourd'hui la parole à Pierre Trudel, professeur de droit public à l'Université de Montréal, qui affirme que la numérisation entraîne une mutation des fondements du droit. Pour sa part, Jean Gagnon, directeur des programmes à la chaire Daniel Langlois, met le point final à la série en faisant miroiter une nouvelle dimension à nos vies, celle où les cloisons traditionnelles entre nature et culture, art et science s'effacent dans le tourbillon numérique. Nous publierons également, dans un avenir rapproché, des réactions à la série.

■ À lire en page A 7

## LES SPORTS

## Le Canadien l'emporte par 4 à 1 en Caroline

■ À lire en page B 4



7 5313 00064 1

# LES ACTUALITÉS

Sondage Léger Marketing

## Les médias trop portés sur le sensationnalisme

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens, et encore davantage les Québécois, trouvent que les médias font preuve de trop de sensationnalisme dans le traitement des nouvelles.

C'est ce qui ressort d'un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été communiqués à la Presse Canadienne.

Plus précisément, ce sont 62 % des Canadiens qui jugent que les médias sont trop axés sur le sensationnalisme. De tout le pays, c'est au Québec que les citoyens posent le plus souvent ce jugement critique, soit dans 73 % des cas, et ce sont les Ontariens qui croient le moins que les médias fassent preuve de sensationnalisme, soit 56 % d'entre eux. Dans les provinces atlantiques, la proportion atteint 66 %.

## Liberté

Quand on leur demande s'ils croient que les journalistes sont libres de donner une information objective, sans être obligés de suivre la ligne de pensée des propriétaires des médias, les Canadiens ont affirmé qu'ils les croyaient « totalement » ou « plutôt » libres, dans 57 % des cas, et qu'ils ne les croyaient « pas du tout » libres ou « peu » libres dans 37 % des cas.

Encore une fois, le Québec se distingue du reste du pays à ce chapitre, puisque les Québécois sont les plus nombreux à croire que les journalistes ne sont pas libres de donner de l'information objective, et ce dans une proportion de 45 %. L'autre moitié, soit 52 %, croit que les journalistes sont libres de donner cette information sans être obligés de suivre la ligne de pensée des propriétaires des médias.

## Crédibilité

En matière de crédibilité des médias, c'est la télévision qui remporte la palme auprès du public canadien, et encore plus auprès des Québécois, puisque quelque 40 % des Canadiens et 50 % des Québécois ont affirmé que la télévision leur paraissait être le moyen de communication le plus crédible.

La presse écrite arrive en second lieu, avec 30 %, tant au Canada qu'au Québec, 33 % dans les Provinces atlantiques et 34 % en Ontario. La radio suit, avec 13 % au Canada, puis Internet, avec 9 %.

Au Québec, la crédibilité de la radio est la même que celle d'Internet, soit 8 %.

Le sondage a été réalisé auprès de 1500 Canadiens adultes, du 2 au 7 avril dernier. Il comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,6 %, 19 fois sur 20.

EN BREF

## Catastrophe aérienne

(Reuters) — Les sauveteurs ont retiré hier 148 corps de l'épave fumante de l'avion de ligne nigérien qui s'était écrasé la veille sur la ville de Kano, dans le nord du Nigeria. Parmi les morts figurent 76 passagers et membres d'équipage du BAC 1-11-500 qui s'est écrasé sur un quartier pauvre et densément peuplé de la ville peu après son décollage. La compagnie à laquelle appartenait l'avion accidenté a déclaré que quatre personnes — trois passagers et un membre d'équipage — avaient survécu.

## Engins piégés au Nebraska

(AFP) — Les forces de l'ordre ont découvert hier dans le Nebraska un engin piégé dans une boîte aux lettres, portant à six le nombre de ces engins découverts ce week-end dans cet État, a rapporté la police fédérale. Cinq engins piégés ont été découverts samedi dans des boîtes aux lettres au lendemain de l'explosion d'engins similaires dans deux États voisins, ayant fait au moins cinq blessés. Ces nouveaux engins, qui n'ont pas explosé, étaient identiques à ceux découverts dans l'Iowa et l'Illinois.

Rivière-au-Renard

## Québec confirme son soutien au projet de parc éolien en Gaspésie

Selon la ministre déléguée à l'Énergie, la Gaspésie pourrait, grâce à cette technologie, devenir « un pôle industriel pour les Amériques »

THIERRY HAROUN  
COLLABORATION  
SPÉCIALE

Gaspé — La part de l'énergie éolienne est appelée à augmenter dans la production d'électricité au Québec au cours des prochaines années.

En confirmant son soutien au projet GEQ-Jeumont, à Rivière-au-Renard, vendredi, la ministre déléguée à l'Énergie du Québec, Rita Dionne-Marsolais, a fait savoir que d'ici deux à trois semaines, elle allait proposer au gouvernement l'adoption du plan stratégique d'Hydro-Québec pour 2002-2006, mais en y incluant un approvisionnement d'électricité d'origine éolienne d'un minimum de 100 mégawatts par année à des prix concurrentiels, au lieu des 50 à 75 MW déjà envisagés.

La Gaspésie serait l'une des régions qui pourraient profiter le plus de cette stratégie et devenir ainsi « un pôle industriel pour les Amériques », a ajouté Mme Dionne-Marsolais.

La région deviendra un pôle industriel « si les entrepreneurs locaux s'y impliquent et veulent qu'elle devienne », a précisé la ministre. « Nous allons faire notre part au gouvernement pour solliciter des investissements et intéresser les gens à s'établir ici. Il faut aussi que localement il y est une implication. »

Québec investit 1,9 million de dollars dans le projet de vitrine technologique GEQ-Jeumont.

Le projet du Groupement éolien québécois (GEQ) — un consortium formé du groupe Omega de Gaspé, de Delta Fabrication inc. de Saint-Jiméon en Gaspésie, de Hélimax Énergie inc. et de Lefebvre et Frères Ltée, toute deux de Montréal — est d'exploiter dès l'automne prochain à Rivière-au-Renard, en collaboration avec Jeumont S.A. (un important fabricant français d'éoliennes) un parc de démonstration composé de trois éoliennes J48C d'une puissance nominale totale de 2250 kilowatts. L'énergie produite sera vendue à Hydro-Québec à travers son réseau de distribution.

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR  
Rita Dionne-Marsolais

Le coût du projet est évalué à 7,1 millions — Québec et Ottawa (60 %) ; Jeumont S. A. (20 %) et le GEQ (20 %). Le début des travaux est prévu au plus tard pour juin et créera quarante emplois directs en Gaspésie.

Depuis l'énoncé de politique énergétique québécoise du gouvernement du Québec en 1996, le ministère des Ressources naturelles a investi 2,3 millions pour s'assurer du potentiel éolien de la Gaspésie. De plus, en septembre 1998, le ministre des Ressources naturelles a reçu un avis important de la Régie de l'énergie lui recommandant, entre autres, qu'Hydro-Québec ajoute un minimum de 50 MW d'origine éolienne par année à son approvisionnement en énergie électrique.

« C'est un grand pas qui est franchi aujourd'hui pour la filière éolienne. Le signal est maintenant clair de la part du gouvernement du Québec », a dit le maire de Gaspé, Arthur Drolet. Il se dit fier que ce projet émane « d'une initiative gaspésienne ». D'autant plus que la Gaspésie devient « un tremplin pour le Québec et éventuellement pour l'Amérique du Nord ». Selon lui, si tout se déroule comme prévu, ce sont près de 1000 emplois qui seront créés en Gaspésie dans les dix prochaines années.

Mission Québec au Pérou

## Landry plaide pour une ZLEA à caractère humain

PAR MATHIEU BOIVIN  
PRESSE CANADIENNE

Lima — Impressionné par le travail d'éducatrices en santé publique oeuvrant dans un bidonville de Lima, le premier ministre Bernard Landry a déclaré hier que la solidarité et la coopération devraient obligatoirement se retrouver dans une éventuelle zone de libre-échange des Amériques.

« Si on veut que le mot solidarité humaine soit un mot qui ait un sens, et que le mot coopération avec le Pérou ait un sens, il était important de

commencer ici par une activité profondément sociale et humaine », a d'abord soutenu M. Landry, à Collique, en banlieue de la capitale péruvienne. La visite aux éducatrices du bidonville constituait le premier événement officiel au Pérou du dirigeant québécois, qui dirige une Mission Québec qui se rendra aussi au Chili, cette semaine.

« C'est vrai qu'on a une mission de gens d'affaires, mais comme je le dis au Québec, et je le dis au Pérou, la finalité d'une société avancée n'est pas de créer de la richesse seulement, c'est aussi de la distribuer, a-

til poursuivi. Alors si ça vaut pour le Québec à l'intérieur, ça vaut pour l'action du Québec dans le monde. »

Plus tard en soirée, M. Landry a martelé la nécessité de redistribuer la richesse en disant qu'« il n'y aura pas de construction et d'intégration sérieuses des Amériques sans un contenu social et de réparation important. Si on a une zone de libre-échange qui inclut des milliers d'endroits comme Collique, il faudra que cette zone comporte un fonds spécial de répartition et d'aide aux zones les plus démunies. Autrement, ce ne sera pas une zone de

libre-échange acceptable.»

Le premier ministre québécois avait été invité par l'organisation communautaire Ayni Salud à venir visiter les locaux du Réseau populaire de santé de Collique. Après trois ans d'efforts, et grâce au soutien technique et financier du Carrefour international de Sherbrooke, qui a injecté 150 000 \$ dans le projet, Ayni Salud a réussi à faire fonctionner un réseau comptant 18 organisations et quelque 150 éducatrices en santé qui interviennent auprès des 400 000 habitants du secteur.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:  
www.offres.ledevoir.com

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES**

**HEURES DE TOMBÉE**

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340  
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com  
Courriel: avisdev@ledevoir.com

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE LAVAL  
NO.: 540-12-09358-029  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la Famille-Divorce)  
PRÉSENT: Le Greffier-adjoint  
AYSE ORS  
Partie demanderesse  
c.  
NECATI OZDEMIR  
Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à NECATI OZDEMIR de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800, boul. Saint-Martin Ouest, salle RC-05 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la Déclaration a été remise au greffe à l'intention de NECATI OZDEMIR.  
Lieu: Laval  
Date: 29 avril 2002  
CAROLE LEFORT  
GREFFIERE-ADJOINTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO.: 500-12-263210-027  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
PRÉSENT  
GREFFIER ADJOINT  
WESNY SAINT-FELIX,  
Partie demanderesse;  
c.  
ESTHER BARREAU,  
Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à ESTHER BARREAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à MONTRÉAL, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du PRÉSENT avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ESTHER BARREAU.  
Lieu: MONTRÉAL  
Date: 2/5/2002  
Michel Pellerin  
Greffier adjoint

AVIS DE DISSOLUTION  
Prenez avis que la Compagnie CENTRE FINANCIER LUX INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
LAURIN LAMARRE LINTEAU & MONTCALM  
Par: POAOLA TIRANARDI

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE  
PRENEZ AVIS que ISAAC FIRSTMAN dont l'adresse du domicile est le 402 - 5950, boulevard Cavendish, Montréal, Québec, H4W 3H1 présentera au Directeur de l'État civil une demande pour changer son nom en celui de ISIDORE FERSTMAN.  
Montréal, le 25 avril 2002  
MENDELSON ROSENZWEIG SHACTER,  
Avocats du demandeur

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE  
Prenez avis que l'inventaire des biens de feu Gaétan CHARTEAU, ayant résidé au 1888 rue Des Pins, app. #4, Nicolet, Qc, et décédé le 2 novembre 2001, peut être consulté par les intéressés à l'étude de Daniel Théoret, notaire, 3035 Boul. Dagenais Ouest, Laval, Qc, H7P 1T8.  
Donné à Laval, ce 2 mai 2002  
Claude Harissant, liquidateur

Par les présentes, la compagnie 9052-5452 Québec Inc., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, faisant affaires sous le nom Imperial Quality Products et dont le siège social est situé au 666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700, Montréal, Québec, H3A 1E7, donne avis qu'elle déposera auprès de l'inspecteur général des institutions financières, le 6 mai 2002, une demande d'autorisation de dissolution. Toute demande de renseignements à cet égard devra être adressée à GREENSPOON PERREault au 2000, rue Mainfield, bureau 1400, Montréal, Québec, H3A 3A2, tél. (514)499-9400.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 699402071  
AVIS DE VENTE COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL Partie demanderesse -vs- TREMBLAY, LUC Partie défenderesse Le 15 mai 2002 à 13h00, 959, RUE LOUVAIN EST, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: CHEVROLET CAVALIER 1990, IMMATRICULE 623FHK, PORTANT LE NUMÉRO DE SERIE: 1G1UCS1G9L161969 CONDITIONS: ARGENT COMPTANT MONTRÉAL, 2 MAI 2002 GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL: (514)397-9277

**SAQ**

**APPEL D'OFFRES**

Numéro de dossier: SP-1139  
Projet: **Agrandissement et réaménagement des locaux administratifs du Centre de distribution de Québec - CDQ**

Des soumissions pour l'agrandissement et le réaménagement des locaux administratifs au Centre de distribution de Québec - CDQ situé au 2900, rue Einstein à Sainte-Foy, seront reçues au plus tard à 15 h 30 (heure locale), le 27 mai 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ). Pour ce projet une visite des lieux obligatoire pour les soumissionnaires est prévue le 15 mai 2002 à 10h30, avec madame Hélène Fortin, à l'entrée principale située au 2900, rue Einstein à Sainte-Foy.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement), de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes:

**Siège social** 905, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) - H2K 3V9

**Centre de distribution de Montréal** 2021, rue Des Futaillies  
Montréal (Québec) - H1N 3M7

**Centre de distribution de Québec** 2900, rue Einstein  
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de cent dollars (100 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules sont autorisées à soumissionner les entreprises ayant signé le registre des présences de la visite obligatoire.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.

Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entreprises titulaires de la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**M Cégep Marie-Victorin**  
Le Cégep du nord-est de l'île de Montréal

**AVIS AUX ENTREPRENEURS APPEL D'OFFRES No 2002H-141**

PROJET: RÉAMÉNAGEMENT DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE AU CÉGEP MARIE-VICTORIN

PROPRIÉTAIRE: CÉGEP MARIE-VICTORIN  
7000, RUE MARIE-VICTORIN  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H1G 2J6

À compter de 15 h le lundi 6 mai 2002, les entrepreneurs intéressés à soumissionner pourront se procurer le cahier des charges et les formules de soumission, en s'adressant à la firme d'ingénieurs CLAUAC INC. EXPERTS-CONSEILS, 5900, boul. Léger, bureau 404, à Montréal, et ce, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h.

Les soumissions cachetées, adressées au soumissionné et portant la suscription: « SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE », devront être acheminées au bureau du directeur des services administratifs au 7000, rue Marie-Victorin, Montréal, 2e étage, local C-219, jusqu'à 10 h, heure locale, le 21 mai 2002, alors que les soumissions seront ouvertes en public, au local C-208 de la même adresse.

Le cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

Une visite des lieux aura lieu le mardi 14 mai 2002, à 13 h 30. Les entrepreneurs intéressés devront se présenter à l'entrée principale au 7000, rue Marie-Victorin, à Montréal.

Pour être prise en considération, la soumission devra être présentée sur le formulaire d'offre de service inclus aux documents d'appel d'offres et être accompagnée de la garantie de soumission et de la lettre d'engagement précisées dans l'appel d'offres.

Le Cégep Marie-Victorin ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Richard Malo, Adm. A, M. B. A.  
Directeur des services administratifs  
Mai 2002

**Appel d'offres**

**Ville de Montréal**

**Service de l'environnement, voirie et réseaux**

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Soumission: 8770**  
**Reconstruction de trottoirs et de bordures, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 2002 - Contrat no 6 - Arrondissement Villiers—Saint-Michel—Parc-Extension)**  
**Date d'ouverture: 22 mai 2002**  
**Documents:**  
Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 6 mai 2002 au Service de l'environnement, voirie et réseaux, 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 69 \$, non remboursable.  
**Dépôt de garantie: 75 000,00 \$**  
**Cautionnement.**  
**Renseignements:**  
Antonio D'Addario, ing., chef de groupe de l'unité de conception

**Vente du cahier des charges:**  
Téléphone: 514-872-3282  
Télécopieur: 514-872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 mai 2002  
La greffière,  
M<sup>me</sup> Jacqueline Leduc

**Oxfam Québec**  
514.937.1614  
1.877.937.1614  
www.oxfam.qc.ca

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## Cuba libère

La Havane (AFP) — Vladimir Roca, le plus important prisonnier politique cubain, a été libéré hier, une semaine avant une visite de l'ancien président américain Jimmy Carter à Cuba, ont annoncé à l'AFP des témoins de cette libération. Vladimir Roca, 59 ans, est sorti hier de la prison d'Ariza, dans la province de Cienfuegos (centre-sud de Cuba). Le dissident, libéré soixante-dix jours avant d'avoir entièrement purgé sa peine de cinq ans d'emprisonnement pour « incitation à la sédition », est apparu en bonne santé, a ajouté cette source. « Nous attendons son retour à La Havane dans la journée », a, pour sa part, indiqué son fils Arián à l'AFP. Vladimir Roca, une des principales figures de la dissidence cubaine, prisonnier de conscience adopté par Amnesty International, avait été arrêté le 16 juillet 1997 avec trois autres membres du Groupe de travail de la dissidence intérieure, auteurs d'un document critique du régime castriste intitulé *La patrie appartient à tous*.

## Powell rassure

Washington (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell s'est voulu rassurant hier sur la stabilité de la situation en Afghanistan, dont « 75 % du territoire est relativement stable », tout en soulignant que des problèmes persistent. « Environ 75 % du pays est relativement stable », a déclaré M. Powell sur la chaîne de télévision NBC. « Nous avons un gouvernement intérimaire qui fonctionne [...] Une armée nationale est en cours de construction avec l'aide des États-Unis », a-t-il ajouté. « Il y a encore des problèmes dans le pays », a-t-il toutefois reconnu. « La situation n'est pas totalement sûre [...] Il y a des problèmes dans l'est du pays près de la frontière pakistanaise qui sont une source d'inquiétude ».

## Khatami avertit

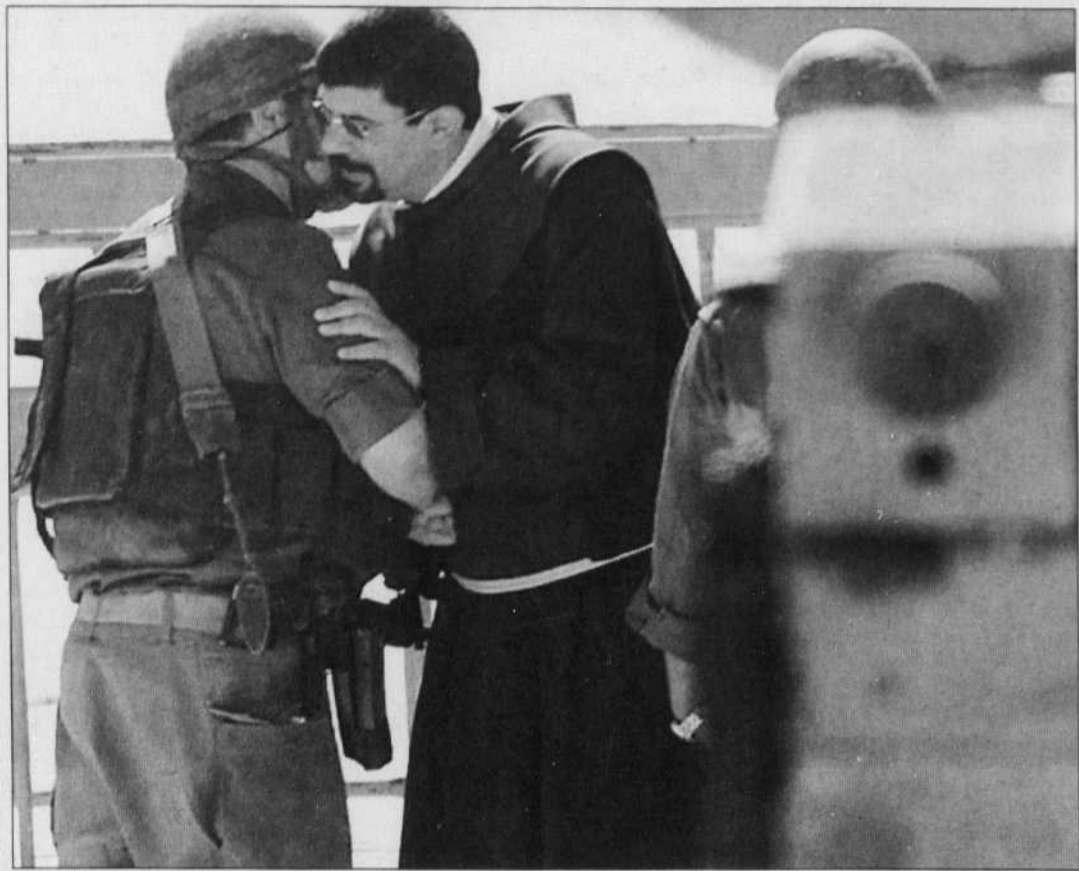
Téhéran (Reuters) — Le président iranien Mohammad Khatami a déclaré hier qu'il démissionnerait s'il sentait que les réformes qu'il a promises ne pouvaient pas être mises en œuvre. Khatami a été largement réélu à la présidence du pays en juin dernier, mais son objectif d'établir l'Etat de droit et d'ouvrir l'Iran sur l'extérieur s'est heurté à la résistance des conservateurs qui dominent l'appareil judiciaire. Sa démission provoquerait un séisme politique dans le pays. C'est l'avertissement le plus fort adressé par Khatami à ses adversaires conservateurs depuis sa réélection l'an dernier. Ses détracteurs l'accusent de ne pas avoir profité de sa légitimité populaire et de sa large majorité au parlement pour engager le pays sur la voie des réformes. La libéralisation de la presse, qui était la réussite la plus visible de son premier mandat entamé en 1997, se heurte depuis deux ans à une riposte de la justice conservatrice.

## Suu Kyi libre

Washington (Reuters) — L'opposante birmane Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix et dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie, doit être libérée ce matin après 19 mois d'assignation à résidence, a annoncé hier l'ambassadeur du Myanmar à Washington, Linn Myaing. Il a dit avoir été informé par son gouvernement de ce que « Suu Kyi est libre à compter du 6 mai d'exercer toutes les activités liées à son parti ». Un porte-parole du Groupe DCI, un bureau américain de relations publiques représentant le gouvernement militaire birman à Washington, a déclaré que le Myanmar libérerait l'opposante ce matin à Yangon et tiendrait alors une conférence de presse.

## Ben Laden au Pakistan ?

Washington (AFP) — Les commandants militaires dans l'est de l'Afghanistan indiquent avoir reçu des informations crédibles selon lesquelles le chef du réseau terroriste Al-Qaïda, Oussama ben Laden, et l'un de ses principaux lieutenants se cachent au Pakistan, selon le magazine *Newsweek* à paraître aujourd'hui. *Newsweek* cite Hazrat Uddin, chef des renseignements militaires dans la ville de Khost (est), qui affirme qu'une source lui a déclaré que ben Laden avait taillé sa barbe et semblait en bonne santé. Un autre commandant à Khost, Kamal Khan Zadrán, a précisé au magazine qu'il pensait que les hommes de ben Laden essayaient de garder leur chef en sécurité au Pakistan. « Le réseau local d'Al-Qaïda est actif », a déclaré Zadrán à *Newsweek*.



Embrassade hier devant la Basilique de la Nativité, à Bethléem.

## Accord en vue pour la levée du siège de la Nativité

D'APRÈS REUTERS ET AP

Bethléem — Les négociateurs palestiniens et israéliens pourraient parvenir aujourd'hui à un accord mettant fin au siège de la basilique de la Nativité, à Bethléem, en « exilant » en Europe et dans la Bande de Gaza des Palestiniens recherchés par Israël.

« Les négociations se poursuivent et elles se déroulent extrêmement bien, mais les gens ne devraient pas sortir de l'église cette nuit. Ils devraient sortir demain (aujourd'hui) », a dit à Reuters une porte-parole de l'armée israélienne.

« L'accord devrait porter sur 39 hommes recherchés. Certains iront dans un pays européen et d'autres iront à Gaza », a dit à Reuters une source proche des négociations.

Le gouverneur de Bethléem, Mohammed al Madani, a confirmé qu'il avait entendu parler d'un tel projet d'accord.

Des dizaines d'activistes, d'agents de sécurité palestiniens et de civils se sont réfugiés dans l'église le 2 avril au moment de l'intervention israélienne en Cisjordanie, en riposte à une vague d'attentats suicide palestiniens en Israël.

Un responsable israélien de la sécurité a indiqué que le principal point de désaccord portait sur le nombre de personnes qui participeraient en exil et sur leur destination.

« Il y a 123 personnes à l'intérieur, dont 10 figurent sur la liste des personnes les plus recherchées par Israël, et il y a là d'autres terroristes armés », a déclaré à Reuters un responsable militaire israélien.

Un militant contacté par téléphone portable à l'intérieur de l'église a confirmé qu'il accepterait de partir en exil dans le cadre d'un accord négocié. « Je suis prêt à faire tout ce que demandera le président Arafat », a-t-il dit.

Hier soir, une source proche du dossier indiquait que Yasser Arafat étudiait une liste de militants palestiniens présumés retranchés dans l'église et re-

cherchés par Israël.

Jusqu'ici, les autorités palestiniennes ont rejeté l'exil comme moyen de mettre fin au siège du sanctuaire. Elles ont proposé que les hommes recherchés obtiennent un sauf-conduit pour se rendre à Gaza ou soient placés en détention sous supervision américaine et britannique, à l'instar de six Palestiniens emprisonnés à Jericho en échange de la levée du siège du QG de Yasser Arafat, à Ramallah.

Depuis le début du siège, sept personnes ont été tuées à l'intérieur de la basilique par des tirs israéliens et plusieurs autres personnes ont été blessées.

### Retour de la diplomatie

Par ailleurs, la diplomatie devrait reprendre ses droits cette semaine au Proche-Orient avec l'entrevue Ariel Sharon-George W. Bush demain à Washington et la réunion, le lendemain au Caire, des ministres arabes des Affaires étrangères.

Sur le terrain, la journée a été marquée par la mort de trois civils palestiniens — une femme et deux enfants — tués par erreur par l'armée israélienne près de Jenine (Cisjordanie) et le décès d'un Israélien blessé lors de l'attentat de Netanya, pendant la Pâque juive (27 mars), ce qui porte à 29 morts le bilan de cette attaque suicide.

Avant de s'envoler hier pour les États-Unis, Sharon a fait savoir qu'il allait soumettre à Bush, qu'il doit rencontrer demain pour la cinquième fois, un plan « sérieux ».

Mais selon des sources israéliennes, cette proposition s'inspirerait largement d'un précédent projet d'accord de paix provisoire prévoyant le maintien des colonies juives dans les secteurs palestiniens — ce qui va à l'encontre des exigences palestiniennes en matière de souveraineté. Le ministre palestinien de l'Information Yasser Abed Rabbo a estimé que le plan Sharon n'apporterait pas la paix, mais au contraire conduirait « au chaos sur cette terre et dans l'ensemble de la ré-

gion ». Sharon serait également porteur de documents prouvant, selon Israël, que le président palestinien Yasser Arafat dirige un réseau terroriste finançant et préparant des attentats, affirme le *New York Times* dans son édition d'hier.

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a, pour sa part, déclaré sur la chaîne NBC qu'il était prêt à écouter les propositions de Sharon, mais a ajouté que « quelque chose doit être fait » concernant les colonies juives en Cisjordanie.

Il a aussi fait part de son scepticisme au sujet de l'idée de Sharon de créer des zones-tampons entre l'Etat hébreu et les territoires palestiniens.

Américains et Israéliens doivent en outre étudier le projet de conférence sur le Proche-Orient dont a fait état, jeudi, le secrétaire d'Etat Colin Powell. Sharon espère obtenir davantage de détails à ce sujet.

La Maison-Blanche s'est efforcée de tempérer les attentes nées de cette annonce, soulignant notamment qu'il ne s'agirait que d'une réunion de ministres et qu'elle ne proposerait vraisemblablement pas de règlement définitif.

Arafat a salué cette initiative, tout en précisant vouloir consulter les dirigeants arabes avant de donner son accord définitif.

Toujours sur le plan diplomatique, le ministre égyptien des Affaires étrangères Ahmed Maher s'est rendu hier à Ramallah, en Cisjordanie, pour discuter avec Arafat. Ce dernier, dit-on de source palestinienne, chercherait à rencontrer au plus tôt le prince-héritier Abdallah d'Arabie saoudite, auteur d'un plan de paix éternité par le sommet arabe de Beyrouth de la fin mars.

Les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe doivent se réunir mercredi en Egypte pour donner suite à la proposition de paix saoudienne pour le Proche-Orient, qui prévoit une normalisation des relations israélo-arabes en échange d'un retrait complet de Tsahal des territoires occupés.

Second tour de l'élection présidentielle française

## Soulagement de Washington à Québec

AFP, PC

De Washington à Bruxelles et Beyrouth, les dirigeants du monde entier ont accueilli avec soulagement hier l'écrasante victoire de Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle française devant le dirigeant d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, resté en dessous de la barre des 20 %.

Avant même la clôture du scrutin en France, le secrétaire d'Etat américain Colin Powell s'était félicité que Jean-Marie Le Pen soit « marginalisé de façon écrasante ». « Je me félicite que les sondages montrent que Jean-Marie Le Pen sera marginalisé de façon écrasante et battu par M. [Jacques] Chirac », avait déclaré M. Powell sur la chaîne de télévision NBC.

Jacques Chirac, réélu pour un second mandat, a remporté 81,37 % des suffrages, devant Jean-Marie Le Pen qui en a totalisé 18,63 %, selon des résultats partiels publiés hier vers 19h GMT par le ministère de l'Intérieur.

Ce score est le plus important jamais réalisé par un candidat à l'élection présidentielle depuis l'instauration du suffrage universel en France en 1962.

A Londres, le premier ministre Tony Blair a estimé que la réélection de M. Chirac constituait une « victoire pour la démocratie et une défaite pour l'extrémisme et la politique répugnante que représente Le Pen ».

Le chancelier allemand Gerhard Schröder a souligné que le peuple français avait rejeté « sans ambiguïtés » l'extrémisme, dans un télégramme de félicitations à M. Chirac. « Je me réjouis que nous puissions poursuivre une coopération étroite et vous souhaite du courage et du succès », a-t-il ajouté, soulignant qu'une « politique de la démagogie, du mépris de nos valeurs communes et de l'abandon de l'Europe n'est pas un modèle d'avenir ».

A Paris, le palais présidentiel a

annoncé que plusieurs autres chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers avaient adressé leurs félicitations à M. Chirac.

A Bruxelles, le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a salué sa réélection, estimant que la France avait montré qu'elle était « au cœur de l'Europe ».

« Aujourd'hui, le peuple français a montré, une fois encore, que cette nation est au cœur de l'Europe et entend le rester. Les politiques extrémistes et isolationnistes de Jean-Marie Le Pen ont été rejetées en bloc ».

A Rome, Piero Fassino, secrétaire général des Démocrates de gauche (DS), le principal parti de l'opposition de centre-gauche italienne, a estimé que la France avait donné « une réponse démocratique forte » et « repoussé le populisme xénophobe et raciste » de Jean-Marie Le Pen.

A Vienne, la secrétaire générale du parti conservateur OeVP, au pouvoir à Vienne, Mme Rauch-Kallat, a déclaré qu'il était « très réjouissant que les Français aient clairement refusé la politique raciste du Front National. [...] Par là, la France a clairement exprimé son appartenance à l'Union européenne ».

A Québec, le ministre d'Etat aux Relations internationales, Louise Beaudoin, se réjouit notamment du rejet massif de « l'extrême droite, le repli, l'exclusion et la xénophobie » par l'électorat français. « Nos amis français ont réaffirmé leur attachement envers les valeurs démocratiques qui se sont incarnées dans la République, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la longue tradition française d'accueil et d'ouverture. Cela me réjouit », a-t-elle affirmé, par voie de communiqué.

« Liberté, égalité, fraternité : c'était vrai hier, ça l'est aujourd'hui et j'espère que la récente prise de conscience collective fera en sorte que ce sera demain et pour toujours », a ajouté le ministre.

## Chirac, le combat d'une vie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Jacques Chirac, qui a été réélu hier pour cinq ans président de la République française, a remporté « le combat de toute [sa] vie » en triomphant de son ennemi personnel, le dirigeant d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, enrichissant ainsi un destin politique hors normes.

M. Chirac, 69 ans, qui a obtenu selon les instituts de sondage 82,50 % des voix au second tour du scrutin, ont remporté 17,50 % pour M. Le Pen, était devenu le rempart de la République et de la démocratie devant une extrême droite parvenue pour la première fois en finale d'une présidentielle dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République fondée en 1958.

« Ce combat est le combat de toute ma vie. C'est un combat moral », avait-il déclaré au soir du premier tour, le 21 avril, après l'annonce de la qualification de M. Le Pen, son ennemi personnel depuis de très nombreuses années.

Intransigeant sur la défense des droits de l'Homme et d'une conception humaniste de la politique, il a pris soin de ne jamais citer le nom de M. Le Pen dans ses déclarations publiques. Il a aussi refusé de participer au traditionnel face-à-face télévisé d'entre deux tours, estimant qu'il n'y avait « pas de débat possible face à l'intolérance et à la haine ».

Fort de son succès et au seuil d'un deuxième mandat, M. Chirac se trouve désormais face à un destin politique hors normes. Il apparaissait pourtant en position de re-

lative faiblesse, il a quelques semaines encore, face au grand battu de cette élection, le premier ministre socialiste Lionel Jospin.

Cible d'attaques virulentes de ses adversaires et d'une grande partie de la presse, l'accusant de corruption lorsqu'il était maire de Paris, jusqu'en 1995, fragilisé par cinq ans d'une âpre cohabitation avec un gouvernement de gauche et affaibli par les divisions de son camp, ce lutteur instinctif, grand admirateur des sumos japonais, s'était lancé avec gravité et des accents gaulliens dans la bataille du second tour. Chaleureux, généreux et sincère, toujours attentif aux autres, selon ses partisans, M. Chirac est une personnalité beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, se livrant avec délice au rituel politique des bains de foule et des poignées de mains, mais sans jamais se livrer vraiment et gardant secrètes les blessures de sa vie.

Né le 29 novembre 1932 à Paris, cet homme élané et souriant, qui a longtemps laissé croire qu'il n'aimait que les films d'action et la musique militaire, est un fin connaisseur des cultures asiatiques, passionné des peuples premiers et avocat du dialogue des cultures.

Il est le seul à avoir expérimenté la cohabitation comme premier ministre, puis comme chef de l'Etat.

Dans tous ses combats, Jacques Chirac, qui a deux filles — dont la cadette, Claude, a piloté sa campagne —, a eu à ses côtés une alliée précieuse, son épouse Bernadette.

Décès du président bolivien Hugo Banzer

## Un vieux soldat autoritaire

La Paz (AFP) — Le président bolivien Hugo Banzer, qui est mort hier à l'âge de 75 ans des suites d'un cancer généralisé, était un vieux soldat dont l'unique champ de bataille a été la scène politique de son pays qu'il a fortement marqué de son empreinte autoritaire.

Son unique fait d'armes a été le coup d'Etat d'août 1971 qui le propulsa une première fois au pouvoir avant d'être à son tour renversé sept ans plus tard par son ex-ministre de l'Intérieur, Juan Pereda Asbun, considéré comme son dauphin, au terme d'une tentative manquée de démocratisation du régime. Dès l'année suivante, après avoir fondé son propre parti, l'Action démocratique nationaliste (ADN - droite), il se présenta à l'élection présidentielle ouvrant ainsi un cycle de cinq candidatures consécutives (1979, 85, 89, 93) pour finalement l'emporter en 1997.

Général de formation, il a débuté en politique alors qu'il n'avait pas encore 40 ans en occupant le portefeuille de ministre de l'Éducation (1964-65).



Hugo Banzer: rigide et têtu.

Après cette première expérience ministérielle, il est nommé en 1970 directeur du collège militaire de l'Armée de Terre, poste qui lui permet de tisser le réseau de complicités sur lequel il s'est appuyé pour réaliser un an plus tard son coup de force, faisant de lui le 47<sup>e</sup> militaire à diriger le pays depuis l'indépendan-

ce en 1820. Depuis lors, il n'a plus quitté le devant de la scène politique qu'il fut au pouvoir ou dans l'opposition.

Il était l'unique dictateur militaire des années 70 en Amérique latine à être revenu au pouvoir par la voie des urnes, après avoir conduit une alliance hétéroclite regroupant des conservateurs, des sociaux-démocrates, des populistes de toutes obédiences et des représentants de groupes ethniques.

Surnommé « le nain » en raison de sa très petite taille, le président Hugo Banzer est né le 10 mai 1926 dans une famille modeste à Concepcion, près de Santa-Cruz de la Sierra, dans l'est tropical de la Bolivie, aujourd'hui poumon économique du pays, grâce à une agriculture tournée vers l'exportation et à de très importantes réserves de gaz. Réputé rigide, voire têtu, il a su à de nombreuses reprises être homme de compromis après avoir opéré opportunément une volte-face. Inflexible la veille, il était conciliant le lendemain, prenant de court aussi bien ses interlocuteurs que ses collaborateurs.

## Le Pen, un tribun acharné

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Jean-Marie Le Pen, largement battu hier à la présidentielle en France avec 17,50 % des voix par le président sortant Jacques Chirac (82,50 %), a toutefois réussi à rendre l'extrême droite incontournable avec une montée en puissance qui a provoqué l'inquiétude dans l'Europe entière.

Ce tribun massif de 73 ans, dont le charisme et la violence verbale ont fait la force, a la faculté de passer en un éclair de l'onctuosité à la violence pure.

Tout au long de la campagne présidentielle, il a délivré dans une langue riche et colorée un message de haine à l'égard de M. Chirac, de l'Europe, du « grand capitalisme », des délinquants étrangers, des Etats-Unis et des « politiciens de tout poil ».

Né le 20 juin 1928 dans le petit port breton de la Trinité-sur-mer,

le président du Front national (FN) fait partie de la classe politique française depuis plus d'un demi-siècle.

Sa violence verbale est souvent décapante parce qu'il sait trouver le mot le plus cruel. Elle lui vaut un fort taux d'écoute sur les ondes, et même ses détracteurs reconnaissent son talent oratoire.

Fondateur du FN en 1972, il hérite de la fortune d'un industriel du ciment, ce qui permet à ce fils de petit patron pêcheur de Bretagne d'avoir le train de vie d'un grand bourgeois installé dans une vaste demeure d'une banlieue huppée de Paris.

Il va sans doute continuer de peser sur la vie politique française, en particulier aux législatives des 9 et 16 juin, qui pourraient permettre au FN de revenir à l'Assemblée nationale et de jouer les arbitres dans de nombreuses triangulaires, quitte à permettre à la gauche de battre la droite traditionnelle.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## FUSION

SUITE DE LA PAGE 1

Au dernier Conseil national du Parti québécois en février, les militants ont adopté une proposition demandant au gouvernement de ne pas procéder à cette fusion à laquelle Mme Lemieux s'était montrée favorable. Un groupe d'intellectuels et de personnalités souverainistes, dont Guy Rocher et Fernand Daoust, a écrit une longue lettre aux journaux dans laquelle il s'opposait à la fusion des organismes, «la plus néfaste recommandation du rapport Larose». Le député d'Outremont et critique libéral en matière de langue, Pierre-Etienne Laporte, s'était également opposé au projet de Mme Lemieux.

Rappelons que les libéraux avaient aboli en 1993 la Commission de la protection pour en confier les fonctions à l'OLF. En 1997, le gouvernement Bouchard, sous l'impulsion de la ministre responsable de la Charte, Louise Beaudoin, et pour répondre aux militants péquistes, avait rétabli la commission dans ses compétences antérieures.

En préservant l'indépendance du Conseil de la langue française, qui garde sa responsabilité de fournir des avis à la ministre responsable de la Charte de la langue française, le gouvernement croit pouvoir venir à bout des réticences. Le Conseil ne demeure pas intact, toutefois: le gouvernement lui retire sa responsabilité en matière de suivi de la situation linguistique au Québec. Il confiera cette responsabilité au nouvel Office québécois de la langue française. Pour mieux suivre l'évolution de la situation linguistique, le gouvernement entend accroître ses efforts en matière de recherche et de suivi, a-t-on indiqué.

Comme le gouvernement s'y était engagé, le projet de loi présenté par Mme Lemieux contiendra plusieurs amendements visant à empêcher que des enfants, après un passage d'un an à une école anglaise privée et non subventionnée, puissent, par la suite, recevoir leur éducation en anglais dans les écoles du réseau québécois. Cette brèche dans l'application de la loi 101 sera colmatée tout en respectant les chartes des droits et libertés.

Plusieurs recommandations du rapport Larose, touchant la francisation des entreprises, se retrouveront d'une manière ou d'une autre dans le projet de loi. Le gouvernement adopte la vision «proactive» du rapport en regard de la francisation des entreprises. L'OLF pourra recenser des secteurs d'activité où la francisation connaît des difficultés. On cite l'exemple de l'aéronautique et des hautes technologies qui visent les marchés de l'exportation.

A cet égard, dans les secteurs considérés «à risque», l'OLF pourra obliger des entreprises comptant de 50 à 100 employés à créer des comités de francisation et les programmes afférents. À l'heure actuelle, la formation de comités de francisation n'est demandée qu'aux entreprises de 100 employés ou plus.

Les travailleurs seront mieux représentés au sein des comités de francisation: alors que les patrons occupent les deux tiers des sièges au sein de ces comités et les employés le tiers, cette proportion passera à la moitié. Enfin, le gouvernement réduira de douze à six mois le délai accordé aux entreprises pour fournir une analyse de leur situation linguistique au début de leur démarche de francisation.

## Rectificatif

(Le Devoir) — Une erreur s'est glissée dans un article publié mercredi dernier au sujet du manque de rigueur de la Ville de Longueuil dans l'octroi de contrats de services professionnels. Contrairement à ce que *Le Devoir* rapportait, c'est à la suite d'un appel d'offres public que l'entreprise de communications Everest a obtenu un contrat de 1,3 million avec l'administration du maire Jacques Olivier. Nos excuses.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## BOUCHER

SUITE DE LA PAGE 1

La liste des 31 «contradictions, omissions ou invraisemblances» qu'il a dressée sans distinction dans ses directives se voulait la plus séduisante invitation au doute raisonnable qu'un jury puisse rencontrer.

Le jury a mis deux jours de travail ardu pour sortir de l'impasse dans laquelle il avait abouti vendredi midi. Le grand public ne connaît jamais le contenu des délibérations qui l'ont poussé à prendre la vie de Maurice Boucher. Agé de 48 ans, il écope derechef d'une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant qu'il n'atteigne le plateau des 73 ans. Aussi bien dire qu'il ne volera jamais plus de ses ailes brisées par l'assassinat de Diane Lavigne, Pierre Rondeau et la tentative de meurtre sur Robert Corriveau. Président des Nomads et acteur de premier rôle dans la guerre des motards, Boucher présente un profil de criminel de carrière qui se conjugue mal avec la perspective d'une réhabilitation. La sentence sera prononcée ce matin, une simple formalité.

Les victimes n'avaient effectué aucun geste controversé à l'égard des Hells Angels dans l'exercice de leurs fonctions. Aucune raison pour qu'ils se retrouvent dans la ligne de mire de Maurice Boucher, sauf une. Ils portaient l'uniforme bleu ciel des gardiens de prison.

Boucher a ordonné le meurtre de Lavigne, Rondeau, et Corriveau, trois «screws» qu'il ne connaissait ni de nom, ni de visage. Le jury a été tenu dans l'ignorance d'un troisième attentat similaire pour lequel personne n'a été puni. Deux jours après le meurtre de Diane Lavigne, deux hommes armés chevauchant une moto ont tiré sur Paul Desmarais, un conférencier invité par les Alcools anonymes qui sortait de la prison fédérale de Laval. Il a survécu.

Plusieurs hommes de main des Hells devaient tuer des gardiens de prison, comme l'a rappelé le délateur Stéphane Gagné dans son témoignage. Démentiel stratagème inventé par Boucher pour déstabiliser l'appareil judiciaire et stopper la délation au sein des Hells. «Boucher voulait mettre son organisation et lui-même à l'abri de la police et des autorités afin de continuer à régner en toute impunité», a lancé la procureure France Charbonneau dans sa plaidoirie finale. À l'évidence, le jury l'a crue.

En forçant ses plus proches collaborateurs à tuer des officiers de l'État, Boucher croyait acheter leur loyauté. Comment pourraient-ils devenir délateurs puisqu'il leur faudrait passer par des aveux et un détour obligé de 25 ans en prison dans l'espoir d'obtenir un contrat? Et comment le ministère public oserait-il se accorder le statut de «témoin-repentant» à l'assassin d'un gardien de prison? La réponse aux deux questions est venue en deux mots: Stéphane Gagné.

Malgré des problèmes de crédibilité soulignés au trait rouge par le juge Béliveau, Gagné a su persuader le jury de la véracité de ses dires. La justice n'exigeait pas que le jury croie le délateur dans les

moindres détails. Boucher aurait bénéficié d'un acquittement illégal si une telle norme avait existé. Il suffisait que le jury tienne pour véridiques les parties cruciales de son témoignage sur l'implication de Boucher dans la chaîne de commande des meurtres. La Couronne n'a jamais douté de la sincérité de Gagné. Il a passé avec succès deux tests du polygraphe sur son implication et celle de Boucher dans les meurtres avant d'être accepté comme témoin-repentant. Le jury avait été tenu dans l'ignorance des résultats puisque les tribunaux ne reconnaissent aucune valeur à ces détecteurs de mensonges utilisés par les policiers.

Sous la férule de M<sup>e</sup> Charbonneau, la Couronne a corrigé les erreurs du premier procès, au cours duquel elle avait abandonné son délateur-vedette à la ténacité et la finesse d'un Jacques Laroche. Devant la rareté de la preuve de confirmation, les troubles de crédibilité de Gagné et les erreurs du juge Jean-Guy Boilard, le jury avait conclu à l'innocence de Maurice Boucher en une journée et demie de délibérations. Pas cette fois. Les confirmations du témoignage de Stéphane Gagné sont venues de tous les côtés, les plus importantes provenant d'un nouveau délateur, Serge Boutin.

M<sup>e</sup> Charbonneau a plaidé quelque 80 causes de meurtre dans sa carrière pour n'en perdre qu'une seule. Elle a accueilli le verdict avec le sentiment du devoir accompli. «Les procès par jury fonctionnent. La société a parlé, et la société a été capable de vaincre le crime organisé», a-t-elle dit.

M<sup>e</sup> Charbonneau a louangé les mesures de sécurité prises lors de ce procès. Les jurés ont bénéficié de l'anonymat total dès l'étape de la sélection. Ils étaient soustraits aux regards du public par une vitre opaque, ce qui a permis de réduire à zéro les menaces d'intimidation. Les constables spéciaux ont enfin filtré l'accès à la salle d'audiences pour éviter que des membres ou sympathisants des Hells Angels ne viennent perturber la sérénité du procès comme ce fut le cas par le passé.

Le jury ne s'est pas contenté de croire Stéphane Gagné, il a fait la démonstration d'un gros bon sens populaire en condamnant Boucher pour double meurtre et tentative de meurtre. Pour pro-

noncer un verdict de culpabilité, il a dû reconnaître l'existence des Hells Angels, du cercle d'élite des Nomads et de la rigueur militariste régissant les rapports entre les différents membres. Un subalterne comme Gagné ne pouvait mener une opération aussi lourde de conséquences que l'exécution de deux gardiens de prison sans avoir obtenu l'aval des plus hautes autorités. À titre de président des Nomads, Boucher exerçait une influence démesurée sur le gang; il était admiré de tous. Le jury a déduit que personne d'autre que lui ne pouvait donner cet ordre démentiel et qu'il l'a bel et bien fait.

La commande aurait très bien pu passer d'abord par André Tousignant et Paul Fontaine, les supérieurs de Gagné. Le premier est mort, l'autre a disparu. Deux vies au dénouement suspect. Le jury a découvert grâce à Gagné et Boutin la hiérarchie des Hells et leur sens des valeurs morales atrophié. Il ne demandait peut-être pas plus que cet assassinat et cette disparition aux apparences louches pour sauter aux conclusions.

M<sup>e</sup> Laroche a opposé tout au long de sa plaidoirie la finesse de son client, un membre des Hells Angels parvenu aux plus hauts sommets de l'organisation, à la maladresse de Stéphane Gagné, un tueur à gages dépourvu de respect pour la vie humaine qui a inventé un complot crapuleux impliquant Boucher pour sauver sa peau. «Ça sent la fabrication», a-t-il plaidé.

Le jury a résisté à la tentation de suivre le brillant criminaliste sur cette voie tortue. M<sup>e</sup> Laroche en venait à clamer l'innocence de son client sur la base de sa notoriété. Comment le chef de l'organisation pouvait-il revendiquer la paternité de la commande en pleine rue, dans des conversations à voix haute, quand on sait que les motards observent la plus grande discrétion? Ne respectait-il donc pas la sacro-sainte omerta du monde interlope? Il faut croire que non. Il faut croire qu'une certaine dose d'humanité sommeille encore en Boucher puisqu'il a commis des bévues. Or, l'erreur n'est-elle pas humaine?

Le public connaissait plusieurs surnoms à Maurice Boucher. Membre en règle des Hells Angels. Motard public. Président des Nomads. Chef guerrier. La liste vient de s'allonger. Meurtrier.

## Les mérites des délateurs

PRESSE CANADIENNE

Le ministre québécois de la Justice, Paul Bégin, et un expert policier en bandes de motards criminels ont vanté les mérites des délateurs dans les causes comme celle de Maurice Boucher, qui vient de se terminer par un verdict de culpabilité.

Le ministre a pris la peine de sortir de sa retraite de fin de semaine pour commenter le verdict. «La décision favorable d'aujourd'hui [hier] prouve qu'il est possible de trouver une place pour les délateurs dans le système de justice», a commenté le ministre.

«Il faut voir à ce que les témoins repentis [délateurs] soient bien encadrés et que l'évaluation de la crédibilité de leurs propos soit bien menée,

avant de signer un contrat», a-t-il soutenu. Issus du milieu criminel, les délateurs fournissent des preuves «que nous ne pourrions obtenir autrement. Ça peut faire toute la différence», a signalé le ministre.

De son côté, l'ex-policier enquêteur Guy Ouellette s'est dit très satisfait de voir que le jury a donné foi aux déclarations des délateurs.

«Les policiers ne peuvent pas filtrer ces organisations criminelles parce que les nouveaux venus doivent être parrainés et doivent commettre des crimes pour être acceptés de sorte que les corps policiers ont du mal à monter jusqu'aux têtes des organisations», a-t-il fait valoir.

M. Ouellette, retraité depuis peu, juge qu'il est trop tôt pour évaluer l'impact du verdict au Québec et dans le reste du Canada.

dommages ou ce Québécois qui a fait de même en paralysant plusieurs des principaux sites sur le Web, les organisations terroristes peuvent en faire autant. Et, à cet égard, l'attaque peut venir de n'importe où: «On a vu des Pakistanais s'en prendre à des sites israéliens et des sites encourageant les attaques informatiques. Avant, attaquer un site était l'apanage de spécialistes. Aujourd'hui, ce n'est plus indispensable», souligne-t-elle.

La spécialiste soutient qu'on ne peut plus négliger ces questions: «La cyberguerre est la guerre du troisième millénaire, virtuelle, high-tech, silencieuse et meurtrière», écrit-elle dans son essai. Une guerre dont l'enjeu principal est le contrôle de l'information et qui fait planer sur nos têtes le spectre d'un «Pearl Harbour électronique».

Ce qui rend ces menaces encore plus inquiétantes, aux yeux de Mme Yagil, c'est cette espèce d'insouciance avec laquelle on considère ces questions. «Les gens sont sous le charme des utopies. Prenez la cyberdémocratie. Qu'est-ce que c'est, au juste? Personne ne le sait exactement. C'est juste une rhétorique, comme lorsqu'on parle de révolution de l'information. Les gens ne veulent pas croire qu'il est possible d'utiliser Internet comme une arme dangereuse.»

Fort bien, mais que faire alors, à

la fois pour sensibiliser le public et pour contrer la menace du cyberterrorisme? L'universitaire israélienne, qui a aussi étudié en France, ne voit pas de solution facile: «Je ne pense pas qu'on soit capable de contrôler ce qui circule sur le Web, c'est impossible. Limiter l'accès à Internet n'est pas non plus une solution. De plus, je ne suis pas persuadée qu'en légiférant, on puisse toujours contrôler le problème.»

Que reste-t-il, alors? L'éducation, pour prémunir les gens contre la propagande et la désinformation; l'adoption de lois interdisant certains comportements, à portée forcément limitée; la concertation entre pays: «Chose certaine, il faut réfléchir, peut-être par l'intermédiaire d'une commission internationale spéciale.»

Quoi qu'il en soit, la clé est peut-être dans les mains des Américains, qui ont mis au point et répandu les nouvelles technologies dans le monde: «Il est temps qu'ils réfléchissent à la question», avance Mme Yagil, sans trop y croire. À titre d'exemple, la spécialiste fait remarquer que dans la fameuse liste d'organisations terroristes dressée par les États-Unis dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, n'apparaît aucun des groupes d'extrême droite pourtant fort nombreux sur son territoire.

## CHIRAC

SUITE DE LA PAGE 1

Comme un couple royal, Jacques et Bernadette Chirac ont salué la foule à la fenêtre de leur quartier général de campagne avant de se rendre place de la République où les attendaient quelques milliers de fidèles.

Dans ce lieu symbolique de la gauche, Jacques Chirac a parodié Charles de Gaulle entre deux airs de raï. «Ce soir la République a triomphé [...]. J'ai entendu et j'ai compris ce que les Français et les Françaises ont dit.» Les sympathisants se sont dispersés avant minuit. Plusieurs milliers de sympathisants de gauche s'étaient donné rendez-vous place de la Bastille. Quelques centaines de sympathisants d'extrême gauche ont aussi défilé dans Saint-Germain-des-Près.

Au quartier général de Jean-Marie Le Pen, à Saint-Cloud (près de Paris), la déception était évidente. Le candidat, qui n'avait jamais pensé se retrouver au second tour, avait fixé le seuil de la réussite à 30 % des voix.

«En quoi le Pen menace-t-il la république?», a-t-il demandé avant de dénoncer la campagne «hystérique orchestrée par la totalité des pouvoirs en place» dont il aurait été l'objet. Le Pen compare les conditions politiques du second tour à «celles d'un pays totalitaire».

Le chef du Front National estime que ce résultat fait de son parti «la première force politique française». Il invite les Français à «s'engager dans la bataille législative qui doit nous donner des élus à l'Assemblée nationale».

Le Front National, qui n'a actuellement aucun député, souhaite surtout profiter de ce second tour pour former un bloc à l'Assemblée nationale lors des élections législatives qui auront lieu les 9 et 16 juin prochain. «Dans les 82,5 % qui ont voté Chirac combien voteront RPR au second tour?», a demandé Jean-Marie Le Pen qui pourrait détenir la «balance du pouvoir» dans plus de 200 circonscriptions.

«Ce dimanche, les Français ont massivement refusé l'extrémisme, la régression et l'intolérance», a dit le premier secrétaire du Parti Socialiste, François Hollande. «La France a retrouvé ses couleurs et le monde a retrouvé la France.»

Selon Hollande, «la droite aurait tort ce soir de s'arroger la confiance de notre pays et de revendiquer l'essentiel du pouvoir». La victoire du président dépend en effet presque pour moitié des électeurs de gauche. 73 % d'entre eux se sont reportés sur Chirac au second tour comparativement à 77 % pour des électeurs de droite.

«C'est la première fois que je vote pour la droite et j'espère bien que ce sera la dernière», a dit l'ancien ministre des Finances Dominique Strauss-Khan. «Cette élection n'a pas de signification politique en soi», a dit aussi Alain Madelin, chef du parti de droite Démocratie libérale.

Ce n'est pas l'opinion du bras droit de Jacques Chirac, l'ancien premier ministre Alain Juppé pour qui le président élu hier a autant de légitimité que ses prédécesseurs. Nicolas Sarkozy a aussi défendu la légitimité du président à appliquer un programme de droite.

Le ministre socialiste des Finances Laurent Fabius a remercié les électeurs de gauche pour un geste qui «ne fut pas facile». Selon lui, «personne ne peut confisquer ce résultat» et la gauche a «toutes les chances» aux législatives.

«Le débat démocratique commence aujourd'hui», pour l'ex-ministre socialiste de l'Emploi Martine Aubry qui appelle à une nouvelle cohabitation d'un gouvernement socialiste avec un président de droite.

L'abstention — largement responsable du succès du Front National et de la déconfiture socialiste au premier tour — est passée de 28 % à 20 %. Malgré les appels unanimes à aller voter, l'abstention est tout simplement revenue dans la moyenne, au même niveau qu'en 1995.

Dès ce matin, le premier ministre Lionel Jospin présentera sa démission. On s'attend à ce que le président nomme aujourd'hui un premier ministre qui formera un gouvernement dans les jours qui viennent.

Jacques Chirac a parlé hier d'un «gouvernement de mission» dont la priorité sera «de rétablir l'autorité de l'État pour vaincre l'insécurité». Les spéculations vont bon train au sujet du successeur de Lionel Jospin. Un sondage réalisé à la sortie des urnes favorisait Nicolas Sarkozy (RPR) devant Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-Pierre Raffarin (RPR). Un autre met en tête le centriste François Bayrou (UDF).

En attendant les élections législatives et la réunion d'une nouvelle assemblée, le nouveau gouvernement ne pourra pas faire voter de lois. Cela qui ne l'empêchera pas de promulguer des décrets. Les premières mesures attendues très rapidement devraient concerner la constitution d'un super ministère de l'Intérieur pour combattre la criminalité et une baisse des impôts.

En réalité, la première tâche du nouveau premier ministre consistera à convaincre les électeurs de lui donner une majorité à l'Assemblée nationale et un véritable mandat.

Pour certains analystes, la remobilisation de la gauche lors de ce second tour et la présence du Front National annoncent des élections serrées. Un sondage attribue déjà 41 % à la gauche, 37 % à la droite et 16 % à l'extrême droite. Ce qui donnerait un peu moins de sièges à gauche qu'à droite. Rendez-vous dans cinq semaines.

## Montréal: 89,43 % à Chirac

(Le Devoir) — Selon les chiffres remis par le Consulat français au Québec pour les résultats du vote de l'élection présidentielle française d'hier, les gens de nationalité française résidant dans la région de Montréal ont voté dans la même direction que leurs compatriotes. Sur 11 989 inscrits, 4886 votants se sont prévalus de leur droit de vote, soit 40,75 %, c'est-à-dire trois fois plus que lors du premier tour. Le président sortant a reçu 4189 votes, soit 89,43 % des suffrages. Son opposant, Jean-Marie Le Pen, n'a recueilli que 495 votes, à peine 10,57 % des suffrages. 202 bulletins blancs ou nuls ont été compilés.

## Rencontre Chirac-Chrétien

Paris (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien sera sans doute un des premiers chefs de gouvernement étrangers à être reçus à l'Élysée par le président Jacques Chirac qui a été triomphalement réélu, hier. Le premier ministre, qui prendra part à compter de demain au Sommet semestriel entre le Canada et l'Union européenne à Madrid, se trouvera en effet à Paris lundi prochain. Son voyage le conduira aussi à Rome et à Londres.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • [gutenberg@qc.airsa.com](mailto:gutenberg@qc.airsa.com)

CE MIDI: Entrée + jarré d'agneau braisé à la provençale + dessert • 16\$

CE SOIR: Deux tables d'hôtes avec apéro pour 50\$

LE DEVOIR LES SPORTS

Canadien 4, Hurricanes 1

La série est égale 1 à 1, beaucoup grâce à Koivu

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Raleigh, Caroline du Nord — La victoire de 4-1 que le Canadien a remportée face aux Hurricanes de la Caroline, hier soir, au Entertainment & Sports Arena, portait la griffe de Saku Koivu. Le capitaine du Tricolore a joué avec la rage qui le caractérise, inspirant le Canadien qui a égalé la série demi-finale de l'Association de l'est, une victoire partout.

Les deux prochains matchs auront lieu demain et jeudi au Centre Molson. Koivu, Andreï Markov, Doug

Gilmour et Bill Lindsay ont inscrit les buts du bleu-blanc-rouge. Rod Brind'Amour a été le seul à déjouer José Théodore durant un avantage numérique de deux joueurs. Théodore, brillant tout au long du match, a fait face à 46 tirs. Kevin Weekes a reçu 15 lancers.

Mécontent du rendement de ses joueurs dans le premier match, Michel Therrien avait décidé d'insérer Sergei Berezin et Jan Bulis dans la formation tout en chambardant ses tris. Encore une fois, Therrien a vu juste.

Sheldon Souray a affronté les Hurricanes malgré une luxation partielle de l'épaule gauche. Il a offert une performance très courageuse dans les circonstances.

Koivu a donné le ton au match lorsqu'il a appliqué une percutante mise en échec à Josef Vasicek, qui ne s'y attendait pas. Le Tchèque est retourné à son banc le souffle court et le nez amoché. Le capitaine du Canadien venait de lancer son message. Il a ensuite participé aux deux buts que le Canadien a

marqués en première période.

Berezin était de retour dans la formation alors qu'il disputait son deuxième match des séries. Son mandat était clair: tirer au but le plus souvent possible. En première, il a obtenu trois lancers dont un qui a mené au filet de Koivu à 7:25. Weekes n'a jamais été en mesure d'immobiliser le disque et Koivu, qui avait foncé au filet, l'a habilement récupéré pour le loger dans le but.

Markov a doublé l'avance du Tricolore à 16:51. Cette fois, Koivu a réalisé une passe lumineuse à Markov malgré une circulation lourde dans la zone des Canes. Le

Russe a poursuivi sa course pour glisser la rondelle derrière Weekes d'un revers.

Théodore a été impeccable à l'autre bout de la patinoire. Il a en outre stoppé Marek Malik tôt dans le match ainsi que Brind'Amour qui s'était libéré jusqu'au filet.

Le Canadien a pu lancer son attaque à cinq dès la reprise du jeu en deuxième période. Gilmour en a profité pour ajouter un troisième but à 1:03. Il a fait dévier un tir de Donald Audette qui avait fait preuve de patience avant de décocher son lancer. Koivu n'a pas été crédité d'une passe mais il était tout de

même sur la patinoire au moment du but.

A la fin de la période, le Canadien s'est retrouvé à court de deux joueurs, Stéphane Quintal et Andreas Dackell étant au banc des pénalités. Une mêlée devant le filet a permis à Brind'Amour de réduire l'écart à 3-1 à 19:53.

En troisième période, Théodore a été sensationnel. Il a su protéger l'avance du Canadien en repoussant tous les tirs des Hurricanes malgré des pénalités à Stéphane Robidas, Markov et Gino Odjick.

Lindsay a complété dans un filet désert.

Championnat du monde de hockey

Les Tchèques infligent une première défaite au Canada

PRESSE CANADIENNE

Jonkoping, Suède — Le Canada a deux jours pour réajuster le tir après avoir subi sa pire défaite en quatre ans au championnat du monde de hockey sur glace.

Les Canadiens estiment qu'il valait mieux subir une défaite sans appel de 5-1 aux mains de la République tchèque, hier, plutôt que d'encaisser un revers demain, durant la ronde des médailles, où une défaite signifie l'élimination.

«Nous sommes chanceux de ne pas être mardi, a dit le défenseur Eric Brewer des Oilers d'Edmonton. Ça peut sembler curieux de dire ça, mais ce revers est peut-être une bénédiction pour nous. Maintenant, on a vu nos faiblesses.»

Le Canada devrait affronter la Slovaquie, demain, à Karlstad, lors des quarts de finale, à moins que les Slovaques ne battent les Russes par quatre buts ou plus, ce soir. Dans un tel cas, le Canada se serait opposé à la Finlande, demain.

Mais peu importe, les Canadiens savent maintenant qu'ils vont devoir hausser leur niveau de jeu s'ils espèrent disputer la médaille d'or aux

Tchèques — triples champions en titre.

Michael Sykora, Rotislav Klesla, Pavel Patera, Jan Hrdina et Peter Cajanek ont inscrit les buts des Tchèques qui étaient trop rapides pour les Canadiens. Steve Staios des Oilers a marqué le seul but du Canada.

«Ils avaient leur plan de match et ils l'ont réalisé à merveille, a dit Brewer. Ils voulaient créer beaucoup de surnombres et on n'a pas su s'ajuster. À un contre un, ils sont les meilleurs de ce tournoi.»

Le brio du gardien Marty Turco avait permis au Canada de n'accuser qu'un déficit de deux buts après 40 minutes de jeu. Quand Staios a touché la cible après 2 minutes 05 secondes de disputées en troisième période, tout semblait permis, mais Sykora a coupé les jambes des joueurs canadiens avec un but au sortir du banc des pénalités.

De plus, les joueurs canadiens ont fait preuve d'indiscipline avec cinq punitions au dernier engagement.

«On a fait leur jeu, a dit l'entraîneur canadien Wayne Fleming. Ils sont les maîtres sur une telle patinoire de ce côté de l'Atlantique. Nous devons contrôler nos émotions et faire preuve de discipline.»



Le joueur tchèque Pavel Patera (gauche) est félicité par son coéquipier David Moravec (22) après avoir compté le quatrième but de son équipe contre le Canada. Le joueur de l'équipe canadienne Dan McGillis, au centre, ne peut que constater les dommages.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

Horizontalement and Verticalement crossword clues and solutions.

Real estate listings for 101, 103, 105, 105, 115, 135, 160 properties.

Real estate listings for 160, 170, 170, 170, 170 properties.

Real estate listings for 170, 170, 170, 170 properties.

Real estate listings for 307, 319, 320, 420 properties.

Real estate listings for 450, 530, 575 properties.

Real estate listings for 592, 592, 592 properties.

Real estate listings for 695, 695, 695 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Real estate listings for 160, 160, 160 properties.

Obituary for JEGIER, D' ZYGMUNT, including details of his life and funeral arrangements.

Weather forecast for Montreal and other regions, including temperature, precipitation, and wind speed.

LES SPORTS

Plongeon-tour de 10 mètres

# Alexandre Despatie est médaillé d'or

PRESSE CANADIENNE

Le plongeur montréalais Alexandre Despatie a remporté sa deuxième médaille d'or consécutive au sein du circuit du Grand Prix de la FINA, hier, en terminant premier de la tour de 10 mètres.

Despatie, qui a remporté l'épreuve de la tour de 10 mètres au Grand Prix d'Allemagne, en mars, a accumulé 493,95 points pour remporter la victoire. Le Chinois Luo Yutong, meneur du Grand Prix à la tour avant la compétition, a terminé deuxième avec 484,50 points, devant son compatriote Xu Xiang, troisième, avec 480,21 points.

*«Tout le monde a fait des erreurs aujourd'hui, mais c'est moi qui en ai fait le moins»,* a commenté Despatie, cinquième au tremplin de trois mètres, vendredi. *«C'est la première fois que je me sentais confortable en plongeant chez moi. Habituellement mes jambes tremblent.»*

Le Cubain Jose Guerra, vainqueur du Grand Prix de Montréal l'an dernier, a terminé sixième dans la finale qui regroupait six plongeurs. Il a glissé sur une serviette laissée au bord de la plateforme par un concurrent précédent et a reçu un plongeon

manqué. Le Cubain a immédiatement déposé une réclamation et après 20 minutes de délibérations, les juges n'ont pas modifié leur décision.

*«S'il avait réussi un excellent plongeon, il aurait pu être un aspirant sérieux pour la médaille d'or, a déclaré Despatie.»*

Chez les femmes, au tremplin de trois mètres, la Chine a réussi un doublé avec Wu Minxia (346,95 points) et Yang Yuting (329,73). Irina Lashko, l'ancienne vedette russe qui plonge maintenant pour l'Australie, a pris la troisième place avec 324,63 points. Elle avait terminé 11<sup>e</sup> lors des préliminaires.

La Montréalaise Emilie Heymans, médaillée d'argent à la tour samedi et troisième au tremplin de trois mètres synchronisé vendredi, a été éliminée en demi-finale et a terminé en septième position.

La Chine a dominé la compétition de trois jours avec quatre médailles d'or, trois d'argent et deux de bronze. Le Canada a suivi avec une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze, tandis que l'Australie a décroché une médaille d'or et deux de bronze.

La sixième étape du Grand Prix aura lieu la fin de semaine prochaine à Fort-Lauderdale.

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Phoenix, Arizona — Même s'ils avaient leur as Javier Vazquez au monticule, les Expos ont subi un quatrième revers de suite et subi un premier balayage cette saison, hier, quand ils se sont inclinés 5-2 devant les Diamondbacks de l'Arizona, champions de la Série mondiale.

Luis Gonzalez, qui avait été laissé de côté lors du premier match parce qu'il connaissait un passage à vide, a retrouvé son œil au bâton face à Vazquez (1-2). Il a claqué un circuit, a produit un autre point avec un simple en huitième et a arraché un but sur balles qui a déclenché la poussée victorieuse de deux points en septième. Junior Spivey a obtenu deux simples et produit trois points.

Rick Helling, qui avait été malmené à son dernier départ quand il avait cédé 10 points en deux manches et un tiers aux Mets de New York, a évité le pire en première, même s'il a donné un point.

Il a d'abord cédé un simple au champ intérieur à Peter Bergeron, qui a ensuite volé le deuxième but. Un simple de Jose Vidro et un bal-

lon-sacrifice de Vladimir Guerrero l'ont poussé au marbre. Guerrero s'en voulait parce qu'il a raté un circuit de peu. Mais il faut dire qu'il s'était élané sur une balle lancée à quelques pouces du sol seulement.

En deuxième et troisième manches, les Expos ont laissé deux coureurs sur les buts quand le coup sûr opportun n'est pas venu, comme ce fut le cas pendant toute cette série. Ce n'est qu'en sixième, qu'ils ont pu arracher un autre point à Helling.

Fernando Tatis, qui a encore frappé la balle solidement à chacune de ses présences, a obtenu un simple au champ centre-droit après que Lee Stevens eût été retiré une troisième fois sur des prises. Après un deuxième retrait, Brian Schneider a claqué un double dans la gauche, ratant par quelques pouces son premier circuit de la saison.

Vazquez avait été victime du septième circuit de Gonzalez en première. Il n'avait plus rien donné avant d'affronter à nouveau Gonzalez en septième. Il lui a donné un but sur balles, son premier non intentionnel en quatre matches et c'est ce qui a causé sa perte. Greg Colbrunn, un ancien

Expo, a obtenu un simple au centre et Steve Finley a fait avancer les coureurs en déposant l'amorti. Spivey les a poussés au marbre avec son simple dans la gauche.

Orlando Cabrera a sauté pour tenter de capter ce coup en flèche, mais la balle est passée au bout de son gant.

Après un but sur balles intentionnel, Mark Grace, utilisé comme frappeur suppléant, a obtenu un simple dans la droite. Vladimir Guerrero a harponné Spivey au marbre, un jeu controversé. Le gérant Bob Brenly a enguirlandé l'arbitre Laz Diaz, qui l'a chassé.

Une décision douteuse de Diaz au premier coussin la veille avait privé les Expos d'un point.

Les D'Backs sont revenus à la charge en fin de huitième et ont profité pleinement d'une erreur de Cabrera. Quinton McCracken a obtenu un simple après un amorti parfait et Gonzalez a produit son deuxième point du match. Après deux autres simples, Spivey y est allé d'un simple au champ intérieur pour produire un autre point et chasser Vazquez.

En sept manches et un tiers, Vazquez a donné 10 coups sûrs et cinq points, dont quatre mérités.

Série Maple Leafs-Sénateurs

# Joseph et Lalime ont donné tout un spectacle

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Ceux qui pensaient que le gardien Curtis Joseph — surnommé «Cujo» — avait perdu de son mordant, devraient comptabiliser les marques de crocs sur les joueurs des Sénateurs d'Ottawa.

Il y en a 54, soit le nombre d'arrêts réussis par Joseph lors de la victoire de 3-2 des Maple Leafs de Toronto obtenue, samedi, en troisième période de prolongation contre les Sénateurs.

Le troisième match de cette série aura lieu aujourd'hui au domicile des Sénateurs. Chaque équipe a remporté une victoire.

Cette performance fut la meilleure de Joseph durant les éliminatoires où il n'avait guère brillé jusque-là. Les critiques fusaient de toutes parts, mais Joseph n'a jamais perdu son calme.

*«Je ne peux pas jouer quand je suis en colère, a dit le gardien. Je le sais. C'est une question de personnalité.»*

Il estime qu'il devait voir les aspects positifs de ses performances et espérer plus d'aide de ses coéquipiers à la défense.

*«C'est correct, a-t-il dit, en commentant les critiques négatives. Tu tentes toujours de prouver plein de choses à toi-même. Cette saison n'est pas différente, je crois.»*

Un but de Gary Roberts à 4 minutes 30 secondes de la troisième période de prolongation a permis aux Maple Leafs de décrocher cette précieuse victoire.

Roberts, qui n'avait obtenu aucun tir au but depuis le début du match, s'est emparé d'une rondelle libre à la suite d'une mise en jeu à la gauche de Patrick Lalime et son tir du poignet à ras la patinoire s'est faufilé entre les jambières du gardien des Sénateurs.

Les Sénateurs avaient raté deux chances en or au tout début de la sixième période de jeu, lorsque Marian Hossa a profité de deux échappées.

À la première occasion, Hossa a raté la cible après avoir décoché un tir d'un angle fermé. À la deuxième, à peine quelques secondes plus tard, il a été frustré par Joseph.

Contrairement au gardien des Leafs, Roberts n'a pas été tendre envers les médias qui ont crucifié Joseph après la dégelée de 5-0 servie par les Sénateurs dans le premier match.

*«C'était totalement injustifié, a dit Roberts. Il n'avait pas à prendre le blâme seul. Je crois que toute l'équipe s'en voulait pour lui. Mais sa performance démontre à quel point il peut retourner la situation en sa faveur.»*

Même s'il a stoppé 39 des 42 tirs auxquels il a fait face, Lalime a cédé plus de buts, samedi, que lors de ses six autres matchs des séries mis ensemble. Mais personne chez les Sénateurs ne va lui jeter la pierre.

*«Ce fut un match excitant avec deux équipes qui ont bataillé fort, a dit Lalime. Ce fut très plaisant. On a accusé rapidement un déficit de 2-0, mais on a su revenir.»*

Avant le match de samedi, Lalime présentait une incroyable moyenne de buts alloués de 0,32 par rencontre. Avec le troisième but des Leafs, celui de Roberts marqué après 104 minutes et 30 secondes de jeu, la m.b.a. de Lalime est passée à 0,63.

*«Les deux gardiens ont fait des arrêts incroyables, particulièrement en prolongation, a dit Daniel Alfredsson. Les attaquants ont eu des tas de chances de mettre un terme au match, mais les deux gardiens ne voulaient pas céder.»*

# Surprise belge



CHRISTIAN CHARISIUS REUTERS

LA BELGE KIM CLIJSTERS, deuxième tête de série, a remporté hier le tournoi sur terre battue de Hambourg en battant en finale l'Américaine et favorite Venus Williams en trois manches de 1-6, 6-3 et 6-4. Clijsters, 18 ans, a frappé des puissants et profonds coups du fond du court lors des deuxième et troisième manches afin de placer Williams sur la défensive et ainsi remporter le septième titre de sa jeune carrière. Williams avait tiré parti de 12 erreurs de Clijsters pour s'imposer au premier set. *«Venus a si bien joué en première manche. Elle n'a pas fait d'erreurs, a dit Clijsters. Je devais donc hausser mon niveau de jeu.»*

Un document confidentiel est rendu public en Europe

# Le président de la FIFA est accusé de corruption

ASSOCIATED PRESS

Genève — Un document confidentiel accusant explicitement le président de la FIFA de corruption et de mauvaise gestion financière est entré dans le domaine public hier, alors que la guerre qu'oppose Sepp Blatter à son ancien bras droit a franchi un nouveau palier.

*«La FIFA est aujourd'hui dirigée comme une dictature», a écrit le secrétaire général de la FIFA Michel Zen-Ruffinen en introduction de son rapport de 21 pages remis, vendredi, au comité exécutif de l'organisation.*

Dans ce rapport, Zen-Ruffinen explique que la mauvaise gestion de Blatter et la faillite de la société de marketing de la FIFA ISL/ISMM a coûté 549 millions d'euros à l'organisation. Selon lui, Blatter a effectué à plusieurs reprises des paiements non autorisés, incluant un chèque de 25 000 dollars adressé à un arbitre du Niger pour qu'il salisse la réputation de l'un de ses adversaires.

Plusieurs médias se sont procurés ce rapport, classé «strictement confidentiel». Le site Internet du journal de Zurich *SonntagsZeitung* propose le texte du rapport en intégralité.

Blatter, avant de s'envoler pour

une visite en Chine et en Corée du Nord, s'est déclaré outragé.

*«Il est évident que la confidentialité ne peut être assurée à l'intérieur de notre organisation, a-t-il déclaré sur le site Internet de la FIFA. Ce développement, pour lequel je n'accepte aucune responsabilité, est un acte d'accusation contre les méthodes de ceux qu'il implique», a-t-il poursuivi à propos de Zen-Ruffinen.*

Déterminé à se battre jusqu'au bout, Blatter a demandé aux 204 fédérations de la FIFA de ne pas se laisser influencer par les accusations qui pèsent sur lui, et de lui renouveler leur confiance pour quatre ans supplémentaires.

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, sera le seul adversaire de Blatter lors de l'élection du nouveau président de la FIFA le 29 mai prochain à Séoul, à la veille de l'ouverture de la Coupe du monde.

*«Votre vote est la seule chose qui compte, en dépit de ce que peuvent penser ceux qui ne veulent pas procéder à une élection», a-t-il poursuivi dans sa lettre aux fédérations.*

Des membres influents de la FIFA ont demandé la démission de Blatter. Mais le Suisse, secrétaire général de la FIFA entre 1981 et 1998, dispose d'un large

HOCKEY

SÉRIES ÉLIMINATOIRES  
Demi-finales d'association  
Deuxième tour (Quatre de sept)

ASSOCIATION DE L'EST  
Caroline (3) c. Montréal (8)

Hier  
Montréal 4 Caroline 1  
(La série est égale 1 à 1)

Demain  
Caroline à Montréal, 19h00

Toronto (4) c. Ottawa (7)

Aujourd'hui  
Toronto à Ottawa, 19h00  
(Toronto mène la série 2-0)

Mercredi  
Toronto à Ottawa, 19h00

ASSOCIATION DE L'OUEST  
Detroit (1) c. St. Louis (4)

Demain  
Detroit à St. Louis, 20h00  
(Detroit mène la série 2-0)

Jeu  
Detroit à St. Louis, 20h00

Colorado (2) c. San Jose (3)

Aujourd'hui  
Colorado à San Jose, 22h00  
(La série est égale 1-1)

Mercredi  
Colorado à San Jose, 22h00

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

| G                | P  | Moy. | Diff |
|------------------|----|------|------|
| New York         | 18 | 13   | 581  |
| Montréal         | 17 | 14   | 548  |
| Florida          | 16 | 15   | 516  |
| Atlanta          | 16 | 16   | 500  |
| 1/2 Philadelphie | 12 | 19   | 387  |

Section Centrale

| G          | P  | Moy. | Diff |
|------------|----|------|------|
| Cincinnati | 17 | 13   | 567  |
| Pittsburgh | 15 | 14   | 517  |
| Houston    | 14 | 16   | 467  |
| St. Louis  | 14 | 17   | 452  |
| Chicago    | 10 | 18   | 357  |
| Milwaukee  | 9  | 22   | 290  |

Section Ouest

| G             | P  | Moy. | Diff |
|---------------|----|------|------|
| Arizona       | 20 | 11   | 645  |
| San Francisco | 19 | 11   | 633  |
| Los Angeles   | 18 | 12   | 600  |
| San Diego     | 17 | 14   | 548  |
| Colorado      | 12 | 19   | 387  |

Hier

Philadelphie 7 Colorado 4  
Florida 7 Milwaukee 4  
Atlanta 4 St. Louis 2  
Houston 12 N.Y. Mets 1  
Arizona 5 Montréal 2  
San Francisco 6 Cincinnati 5 (10 man.)  
San Diego 6 Pittsburgh 5  
Chicago Cubs à Los Angeles

Aujourd'hui

Milwaukee à Cincinnati, 19h10  
St. Louis à Chicago Cubs, 20h05  
Pittsburgh en Arizona, 21h35

Demain

Colorado à Montréal, 19h05  
Houston à Philadelphie, 19h05  
San Diego en Florida, 19h05  
Milwaukee à Cincinnati, 19h10  
San Francisco à N.Y. Mets, 19h10  
Los Angeles à Atlanta, 19h35  
St. Louis à Chicago Cubs, 20h05  
Pittsburgh en Arizona, 21h35

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

| G         | P  | Moy. | Diff |
|-----------|----|------|------|
| Boston    | 20 | 7    | 741  |
| New York  | 18 | 14   | 563  |
| Baltimore | 16 | 15   | 516  |
| Tampa Bay | 9  | 20   | 310  |
| Toronto   | 9  | 20   | 310  |

Section Centrale

| G           | P  | Moy. | Diff |
|-------------|----|------|------|
| Minnesota   | 20 | 12   | 625  |
| Chicago     | 19 | 12   | 613  |
| Cleveland   | 15 | 16   | 484  |
| Detroit     | 10 | 19   | 345  |
| Kansas City | 8  | 21   | 276  |

Section Ouest

| G       | P  | Moy. | Diff |
|---------|----|------|------|
| Seattle | 22 | 9    | 710  |
| Oakland | 17 | 14   | 548  |
| Anaheim | 15 | 15   | 500  |
| Texas   | 13 | 17   | 433  |

Hier

Anaheim 8 Toronto 2  
Cleveland 9 Texas 2  
Seattle 10 N.Y. Yankees 6  
Boston 2 Tampa Bay 0  
Baltimore 3 Kansas City 2  
Detroit 7 Minnesota 6  
Oakland 3 Chicago 2

EN BREF

# Soccer: Valence est champion d'Espagne

Madrid (AP) — Le FC Valence a remporté hier soir le championnat d'Espagne de football pour la première fois en 31 ans, grâce à sa victoire de 2-0 à Malaga à la 37<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat. Une tête de l'Argentin Roberto Ayala à la 35<sup>e</sup> minute et un tir à la 44<sup>e</sup> minute du défenseur brésilien Fabio Aurelio ont permis à l'équipe de remporter le cinquième titre de son histoire. Le dernier sacre en Liga remontait à 1971, lorsque l'équipe était entraînée par le légendaire Alfredo di Stefano. Ses précédents titres avaient été acquis en 1942, 1944 et 1947. À une journée de la fin du championnat, l'équipe dirigée par Rafa Benitez ne peut plus être rejointe puisqu'elle compte 72 points, soit six de mieux que le Real de Madrid, qui n'a pu faire que 0-0 hier sur sa pelouse face à Majorque.

# La Juventus remporte le championnat d'Italie de soccer

Rome (AP) — La Juventus de Turin a remporté hier son 26<sup>e</sup> championnat d'Italie grâce à sa victoire 2-0 face à l'Udinese qui lui a permis de coiffer sur le fil l'Inter de Milan. La Juve termine le championnat avec 71 points devant l'Inter, qui avait besoin d'une victoire pour être sacré champion. Mais les Milanais se sont inclinés 4-2 contre la Lazio Roma et ont chuté à la troisième place du classement, avec 69 points. Le champion en titre, l'AS Rome, victorieuse du Torino 1-0, finit la saison à la deuxième place, avec 70 points.

CYCLISME

# Geneviève Jeanson remporte le Tour de Gila

La cycliste a remporté la cinquième et dernière étape de la course surnommée la «Gila Monster Road Race»

PRESSE CANADIENNE

Silver City, Nouveau-Mexique — Championne du Tour de Gila en 2001, la Québécoise Geneviève Jeanson (Rona) a défendu son titre avec succès, hier, en enlevant l'édition 2002 de la course cycliste.

Jeanson, de Lachine, a remporté la cinquième et dernière étape surnommée la «Gila Monster Road Race».

Cette étape longue de 110,4 kilomètres, disputée entre Silver City et Pinos Altos, porte très bien son nom puisque les cyclistes doivent gravir trois cols, un de catégorie deux à 2277 mètres d'altitude et deux de catégorie quatre. Ce sont lors des 30 derniers kilomètres que le parcours est le plus exigeant pour les participantes.

Détenant une avance considérable après quatre étapes, Jeanson aurait pu mettre la pédale douce et se contenter de rouler avec le peloton. Mais après seulement dix kilomètres, quand ses coéquipières Melissa Holt et Karen Bockel ont attaqué, Jeanson les a suivies pour ensuite passer devant.

Le reste du peloton a bien tenté de la rejoindre, mais la Québécoise a augmenté sans cesse son avance qui a atteint trois minutes et 10 secondes après 62 kilomètres, pour mieux compléter

seule son «contre-la-montre» de 100 kilomètres en trois heures, 17 minutes et quatre secondes.

*«Je voulais me tester, voir dans quelle forme j'étais après quatre jours de course, a dit Jeanson. La [course] Hewlett Packard s'en vient dans un mois et demi et ça dure dix jours.»*

Néanmoins, elle a ajouté: *«Je suis contente que ça soit fini.»* Une fois Jeanson lancée, Holt et Bockel ont réintégré le peloton de chasse de 22 coureuses qui s'est étioilé au fur et à mesure que l'épreuve progressait. La course pour les places suivantes s'est jouée dans la dernière ascension.

Kimberly Bruckner (Saturn) et Bockel se sont détachés. Bruckner a finalement arraché la deuxième position, les deux cyclistes terminant toutes deux à cinq minutes et 47 secondes de la gagnante. Quant à Holt, elle a terminé au septième rang.

Au final, Jeanson devance Bruckner de 11 minutes et 42 secondes.

La championne était très heureuse d'avoir conservé son titre, mais elle a tenu à rendre hommage à ses coéquipières pour sa victoire.

*«De voir travailler mes coéquipières comme ça, ça a été une grosse motivation. Gagner a été ma façon de contribuer au travail qu'elles avaient fait.»*